

Règlement jeu concours Facebook du Centre de Transfusion sanguine-Don du sang



1. Préambule

La Société organisatrice est dénommée "Croix-Rouge luxembourgeoise" (ci-après CRL) , dont le siège est au 44 Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, met en place le jeu-concours «Qui connaît son groupe sanguin ?» sur la page Facebook du Centre de Transfusion Sanguine (ci-après « CTS »). Ce jeu-concours gratuit et sans obligation d'achat, dénommé ci-après le « Jeu », se tiendra du 15 au 28 avril 2026. Il propose aux participants de tenter leur chance et de remporter un Fairphone (Gen 6) Horizon Black 256 GB mis à disposition par le partenaire Post Luxembourg. Le présent document est le règlement du Jeu, ci-après dénommé le « Règlement ».

2. Accès au jeu

Ce jeu gratuit et sans obligation d'achat est ouvert à toute personne physique de plus de 18 ans. Chaque participant doit disposer d'un compte Facebook. L'accès au Jeu est interdit aux employés de la Société Organisatrice (CRL) et aux employés du Centre de Transfusion Sanguine (CTS), ainsi qu'à toute personne physique ou morale ayant collaboré ou collaborant à l'organisation du Jeu, y inclus tout membre de famille proche de ces personnes.

3. Participation

La participation au Jeu s'effectue exclusivement par voie électronique. Toute participation au Jeu sur papier libre ou sous toute autre forme est exclue.

La participation se fait exclusivement via Facebook : pour participer, il suffit d'aimer la publication du concours, de commenter en indiquant « oui, je le connais » ou « non, je ne le connais pas » et d'aimer et suivre la page Facebook du CTS

<https://www.facebook.com/DonDuSangLuxembourg> (Don du Sang Luxembourg) ;

Les commentaires mentionnant un groupe sanguin sont strictement interdits et entraîneront l'exclusion immédiate du participant du jeu concours.

Toutes les participations respectant ces conditions seront prises en compte pour le tirage au sort.

Tout Participant s'engage à participer au Jeu dans le respect du Règlement. Tout non-respect du Règlement, et notamment toute fraude, abus, tricherie de son fait, pourra entraîner l'exclusion du Jeu par décision de la Société Organisatrice. En outre, en présence d'abus ou tricherie d'un ou plusieurs Participant/s, la Société Organisatrice se réserve le droit de modifier ou mettre fin au Jeu sans préavis, notamment lorsque l'intégrité du Jeu est remise en cause.

Chaque participant ne peut se voir attribuer qu'une seule participation au jeu.

4. Lot, détermination des gagnants et remise du prix

Le gagnant remportera un **Fairphone (Gen 6) Horizon Black 256 GB mis à disposition par le partenaire Post Luxembourg** .

Les Participants ne pourront prétendre à aucune indemnité ni contrepartie, quelle qu'elle soit, en cas d'annulation du Jeu. Le lot offert ne peut donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à son échange ou remplacement pour quelque cause que ce soit par la Société Organisatrice.

Si les circonstances l'exigent, la Société Organisatrice se réserve le droit de remplacer le lot par d'autres dotations de valeur équivalente.

Le 29 avril 2026, la CRL déterminera le gagnant, parmi la liste des participants.

Le Jeu est annoncé sur la page Facebook du CTS, le nom du gagnant sera publié le jour même du tirage au sort sur la page <https://www.facebook.com/DonDuSangLuxembourg> et sera contacté par message privé sous 48 heures afin de confirmer son identité et ses coordonnées. Le gagnant devra venir chercher son lot directement au Centre de Transfusion Sanguine, au 42, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Si le gagnant prévenu ne se manifeste pas dans les 48 heures après la publication Facebook du gagnant et l'envoi du message privé via Facebook, ce dernier sera considéré comme ayant renoncé à son lot et le lot restera la propriété du CTS.

La CRL et le CTS ne peuvent pas être tenue responsables si le gagnant ne peut être avisé, notamment en raison d'indications fictives ou erronées par le participant.

5. Modification du règlement

La participation au jeu-concours implique l'acceptation du présent règlement. Les organisateurs se réservent le droit, si les circonstances le justifient, d'annuler, de reporter, d'écourter ou de modifier le jeu-concours.

6. Responsabilité

La Société organisatrice ne saurait être responsable des dommages, directs ou indirects, quelles qu'en soient les causes, origines, natures ou conséquences, quand bien même elle aurait été avisée de la possibilité de tels dommages, provoqués à raison :

- D'un dysfonctionnement du réseau Internet ou de l'équipement informatique, y inclus la Plateforme et l'application (matériels et/ou logiciels et/ou bases de données et/ou données) d'un Participant ou de toute personne ou société liée à l'organisation du Jeu ou, plus généralement, de tout autre problème lié aux réseaux, moyens et services de (télé)communications, aux ordinateurs (en ligne ou non), aux serveurs, aux fournisseurs d'accès et/ou d'hébergement à Internet, aux équipements informatiques ou aux logiciels, bases de données et données de quiconque ;
- De la véracité des informations données par le Participant, et qu'elle ne pouvait valablement considérer comme ne respectant pas les dispositions du présent règlement au regard des informations et moyens en sa possession.

La Société Organisatrice décline toute responsabilité pour les dommages occasionnés par des événements indépendants de sa volonté.

La société organisatrice tient à préciser que, ni Facebook, ni Instagram, ni LinkedIn ne sont impliqués dans l'organisation du concours et n'en sont pas sponsor.

7. Protection des données personnelles

Dans le cadre du présent Jeu, la Société Organisatrice s'engage à respecter la législation applicable en matière de protection des données à caractère personnel, et notamment le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD) ainsi que la loi luxembourgeoise du 25 mai 2018.

La participation au Jeu ne donne lieu à aucune collecte active de données personnelles par la Société Organisatrice, à l'exception, pour le seul gagnant, de son nom et prénom, nécessaires à l'identification du bénéficiaire du lot et à la remise de celui-ci. Un justificatif d'identité devra également être présenté lors de la remise du prix.



Les seules données visibles dans le cadre du Jeu sont les profils publics Facebook des participants (nom de compte, commentaire, mention "j'aime"), accessibles conformément aux paramètres de confidentialité choisis par les participants sur la plateforme Facebook. Ces informations ne sont ni collectées, ni enregistrées, ni exploitées par la Société Organisatrice, et ne font l'objet d'aucun traitement ultérieur.

Les données du gagnant (nom et prénom) sont utilisées exclusivement aux fins de gestion du Jeu, de communication du résultat et de remise du lot. Elles ne seront en aucun cas utilisées à des fins commerciales, de prospection ou de recrutement, ni transmises à des tiers, et seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la gestion du Jeu.

Conformément à la réglementation en vigueur, le gagnant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données le concernant, qu'il peut exercer en contactant la Société Organisatrice à l'adresse suivante :

transfusion.gdpr@croix-rouge.lu

8. Litiges

Toute contestation ou réclamation relative au Jeu pour quelque raison que ce soit devra être formulée par lettre simple à l'attention de la CRL à l'adresse mentionnée en préambule, pendant la durée du Jeu et au plus tard dans un délai d'un jour après la désignation du gagnant. Le présent règlement ainsi que les relations entre la CRL et le participant sont soumis au droit luxembourgeois. Le recours en justice est exclu.

